



Paroles de Pie

N°71 – Janvier 2021



L'APIE vous souhaite
ses Meilleurs vœux
pour 2021 !

Ra'pie'des actualités

Ra « Pie » actualités :

- Les animations et les rendez-vous sont planifiés sous réserve des mesures sanitaires en vigueur.
- L'APIE a été animée par la réalisation du Webinaire Vélo. Retrouvez tous les détails plus loin dans la parole de pie.
- L'atelier vélo ouvrira le 5 janvier 2021.
- Pour la permanence de l'atelier, comme d'habitude, une personne à l'accueil et 3 mécanos seraient nécessaires.

Rendez-vous du mois

- **9 janvier 2021** : l'atelier DIY – Cosmétiques et produits ménagers est annulé en raison du contexte sanitaire.
- **13 Janvier 2021** : Venez à la rencontre du plus grand rapace nocturne d'Europe – Le hibou Grand-Duc.
- **13 Janvier 2021** : Venez observer les oiseaux de l'Etang de St-Bonnet à nos côtés. RDV à l'exutoire de l'étang de Saint-Bonnet à 9h00
- **16 Janvier 2021** : Venez découvrir une espèce emblématique du Nord Isère de retour depuis quelques décennies – Le Castor d'Europe.
Rendez-vous à 13h30

Pour vous inscrire : contact@apie-asso.net

Résultat défi carte de vœux 2021 :



*Félicitations à Elsa Paget, gagnante du concours
2021 !*

*Nous tenons également à remercier tous les autres
participants au concours.*



La date du prochain conseil d'administration n'est pas encore fixée mais sera diffusée sur notre site internet, de même que l'ordre du jour. Si certain(e)s sont intéressé(e)s, nous contacter à contact@apie-asso.net.

Paroles de Pie'gistes

Depuis plusieurs mois maintenant la situation sanitaire a obligé nos bénévoles à mettre en pause certains projets lancés en amont de la crise. La commission agroécologie et la commission naturaliste, mises en pause pendant plusieurs mois, vont reprendre du service en 2021. L'objectif est de continuer d'agir !

Pour cela, les équipes de l'APIE sont enthousiastes pour vous présenter leur projet, et nous ne pouvons que vous inviter à interagir avec nous via le mail contact@apie-asso.net.

La commission agroécologie de l'APIE par Marie-Noëlle MARTINET et Manu BADET

Les alertes se sont multipliées ces dernières années : disparition des espèces d'insectes ou d'oiseaux et pesticides. L'aspiration de la population à une alimentation en "circuits courts" et notre modèle agricole sont bien au centre de nombreux enjeux de la transition écologique.

L'épisode du confinement des mois de mars à mai dernier n'a fait que confirmer cette attente forte des citoyens pour une agriculture plus locale.

Pour autant, il n'y a pas d'agriculture sans agriculteurs, et ces derniers sont souvent en grande souffrance, coincés entre précarité économique, dépendance à des systèmes de production intégrés, et défiance de plus en plus grande de la société vis à vis de leurs pratiques.

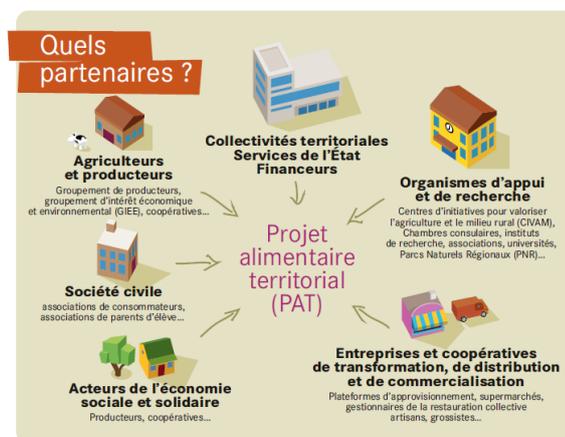
Afin de mieux comprendre les enjeux de l'agriculture sur notre territoire, la nouvelle commission agroécologie de l'APIE a initié depuis la dernière AG plusieurs rencontres avec divers acteurs du territoire : agriculteurs, techniciens des collectivités ou de la chambre d'agriculture et élus. Nous avons aussi pris contact avec des associations en lien avec les questions agricoles.

Ces échanges nous ont permis de mieux comprendre le paysage agricole de nos communes, car notre association n'avait jusqu'à ce jour pas énormément travaillé sur la question, mais les dossiers sont nombreux et nous amènent à avancer sur ce sujet (eau, renaturation de la Bourbre, mesures compensatoires, etc).

Nous sommes convaincus à ce jour que l'agriculture ne pourra pas se transformer radicalement sans un soutien fort des pouvoirs publics et sans une volonté politique d'accompagner cette transition écologique de l'agriculture.

L'implication des citoyens, organisés ou non en association, nous paraît être un autre levier de ce changement.

C'est pourquoi nous avons interpellé la CAPI sur la mise en place d'un Plan Alimentaire Territorial, dispositif qui permettrait de mettre autour de la table des agriculteurs, des citoyens, des associations, des coopératives, des transformateurs et des collectivités. Ce dispositif donne des outils pour animer, sur un territoire défini, des actions et des partenariats dont le but est de relocaliser davantage les productions alimentaires.





Nous avons aussi questionné publiquement l'agrandissement de la zone de Chesnes sur Satolas et Bonce, qui prévoit l'extension de la zone logistique sur 150 hectares de terres agricoles. L'artificialisation des sols et la disparition des terres arables en proximité des agglomérations urbaines sont un non-sens dans un contexte de changement climatique et de crise écologique.

Enfin, en lien avec d'autres associations, nous souhaitons contribuer à favoriser les échanges et les rencontres autour de ces questions agricoles, en organisant des visites de ferme, des plantations de haie, des rencontres-débats...

Si ces questions vous intéressent, n'hésitez pas à le faire savoir, vous serez convié à la prochaine commission.

Vous pouvez aussi consulter : <https://agriculture.gouv.fr/comment-construire-son-projet-alimentaire-territorial>

La commission naturaliste de l'APIE *par l'équipe des Naturalistes*

Afin de reprendre une dynamique de réunions pour un moment de convivialité et de faire le point sur les projets et les études menés par l'APIE, nous vous proposons de nous réunir en visioconférence via Jitsi Meet le mardi 12 janvier prochain à 19h30 (fin prévue aux alentours de 21H30).

Nous vous proposons donc l'ordre du jour suivant :

- * Présentation d'une dizaine de photos nature du moment ! (N'hésitez pas à nous envoyer 1 ou 2 photos prises pendant ce début d'hiver).
 - * Le dossier sur les corridors de la vallée de la Bourbre (focus sur le corridor qui passe par la carrière Lémand)
 - * L'atelier Chiroptères
 - * Présentation du nouvel Atlas européen des oiseaux nicheurs
 - * Présentation des animations nature en partenariat avec les Médiathèques de Villefontaine et La Verpillière
 - * Présentation de l'inventaire des pelouses sèches de la CAPI
 - * Obtention par l'APIE (en partenariat avec Boris Blay) de la rédaction du nouveau Plan de gestion de l'étang de Fallavier
 - * Point sur la Directive Territoriale d'Aménagement et les suites à donner
- Questions diverses
- * Recherche d'un(e) animateur/animateur pour revitaliser la commission naturaliste

Comme vous le constaterez, cette commission naturaliste s'annonce riche, pour redémarrer l'année en beauté, alors nous comptons sur vous !

La plante du mois : l'Hellébore fétide *par Régis Curt*

Dès décembre, nous pouvons observer dans nos forêts l'hellébore fétide en fleur. Cette renonculacée (*Helleborus foetidus*, L 1753) fleurit de décembre à avril.

La plante (toxique) est aisément reconnaissable à son feuillage vert persistant, à ses feuilles profondément divisées. L'hellébore mesure environ 50 cm de hauteur, mais peut atteindre 80 cm à 1 m lors de la floraison.

Les fleurs vertes, bordées d'une marque rouge plus ou moins prononcée, sont regroupées en inflorescence hélicoïdale.

La plante fleurit deux fois dans son existence.



Si l'hellébore, très commune dans nos régions, n'est pas spectaculaire, elle est intéressante pour le botaniste qui s'interroge sur la physiologie de la reproduction. En effet, la période de floraison paraît plutôt défavorable à la reproduction : météo froide et pluvieuse, insectes pollinisateurs rares en hiver. Etant presque l'unique fleur de l'hiver, l'hellébore profite des pollinisateurs encore actifs (diptères, bourdons, ...). Mais l'étude de l'hellébore (et d'autres plantes à floraison hivernale) révèle des adaptations étonnantes : floraison abondante et prolongée, fleurs à corolle profonde et penchée (protection contre la pluie), nectar abondant (colonisé par des levures, à l'origine d'une fermentation réchauffant l'air dans la fleur), graines prisées des fourmis qui assurent leur dispersion.

Banale, discrète, l'hellébore mérite pourtant notre intérêt.

Pour en savoir plus : Fleur d'hiver | Zoom Nature (zoom-nature.fr)

Retour sur le Webinaire Vélo *par Christopher Thornton*

Réunis pour rendre le Nord Isère plus cyclable

L'APIE (Association Porte de l'Isère Environnement) a réuni plus de 100 personnes, mardi 8 décembre soir, pour dialoguer sur l'utilisation du vélo sur le Nord Isère avec les élus et les associations.

Les animations publiques, sorties et réunions des associations étant actuellement interdites, l'APIE a organisé un premier webinaire associatif. Plus de 100 personnes étaient connectées pour le webinaire, et plus de 50 sont intervenus en vidéo ou par des questions et réponses dans la discussion écrite en temps réel.

Caroline Abadie, députée de la 8^e circonscription de l'Isère, a souligné sa « conviction que le vélo a toute sa place dans le Nord Isère » et sa volonté de faire avancer l'utilisation du vélo sur ce territoire. Le Plan Vélo du Gouvernement dispose d'un budget important permettant de financer les projets sur le terrain, pour les études puis pour la réalisation. Mais pour le moment, aucun projet n'a été présenté sur le Nord Isère.

Carole Kaouane, Administratrice nationale de la FUB (Fédération des Usagers de la Bicyclette), avec l'APIE pour les résultats nord isérois, a présenté l'Enquête Villes Cyclables : 185 000 réponse à travers la France en 2019, la plus importante enquête vélo du monde à ce jour. Il ressort de cette enquête que les cyclistes veulent un réseau cyclable sans obstacles, où ils se sentent en sécurité. Les retours de l'enquête sur le Nord Isère vont également dans ce sens, avec un ressenti global peu favorable et des soucis sur la sécurité à vélo en famille, aux ronds-points et carrefours. Des actions sont également nécessaires sur le stationnement sécurisé des vélos, sur la prévention des vols et sur la formation. Avec Osez l'Vélo, l'APIE intervient déjà sur l'apprentissage du vélo, la remise en selle, l'entretien des vélos,

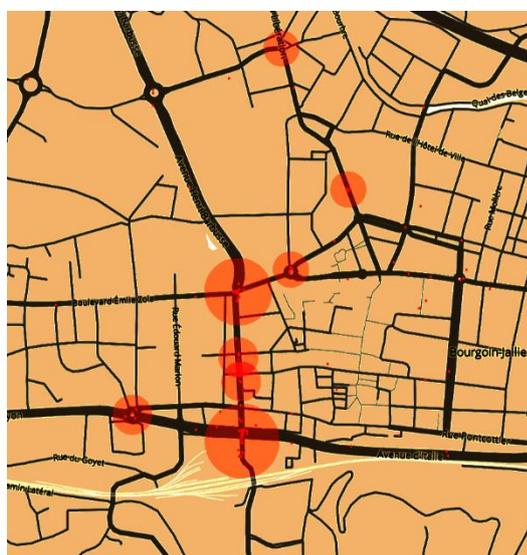
L'APIE a également présenté l'application Vigilo, récemment déployée sur le Nord Isère, qui permet aux cyclistes de signaler par internet, ou directement sur le terrain avec le téléphone portable, des difficultés ou points à améliorer sur leurs trajets : <https://app.vigilo.city/> puis choisir le territoire 'Isère (APIE)'.

Les représentants des collectivités locales ont annoncé des engagements pour le développement du vélo et du VAE (vélo à assistance électrique) sur le Nord Isère : Gilles Bourdier, Vice-Président de la Communauté de Communes des Vals du Dauphiné, Aurélien Leprêtre, Vice-Président et Gaël Legay-Bellod, Conseiller Communautaire CAPI (Communauté d'Agglomération Porte de l'Isère), Frédéric Gehin et Alexandre Bolleau, Vice-Présidents de la Communauté de Communes des Balcons du Dauphiné et Evelyne Michaud, Conseillère Départementale du canton de Bourgoin-Jallieu, représentant le Conseil Départemental.



Les élus ont souligné l'intégration du vélo aux politiques territoriales de mobilité, et une volonté de travailler ensemble sur un maillage et des itinéraires cyclables sur l'ensemble du territoire (qui ne s'arrêtent pas aux limites de telle ou telle collectivité). La Loi d'Orientation des Mobilités du 26/12/2019 (<https://www.ecologie.gouv.fr/loi-dorientation-des-mobilites>) devrait permettre d'impulser le vélo et de mieux coordonner les aménagements cyclables sur le Nord Isère. Des projets ont été annoncés, notamment la sécurisation d'un itinéraire vélo Bourgoin Jallieu – Saint Chef et Trept (connexion avec la Ligne Verte) entre la CAPI et les Balcons du Dauphiné.

Les questions et discussions ont soulevé la nécessité d'un transfert significatif de financements « de la route vers le vélo ». Il semble urgent que les collectivités locales se mobilisent pour préciser des projets permettant de déclencher des financements du Plan Vélo de l'Etat. Les projets peuvent être des itinéraires cyclables et des aménagements de sécurité, des stationnements vélo, ou des actions de formation et sensibilisation à l'utilisation des vélos ou VAE, y compris avec l'implication des entreprises et employeurs.



Les 'points noirs' les plus importants identifiés sur le Nord Isère par les cyclistes dans l'Enquête Villes Cyclables FUB 2019 concernent l'accès à la gare de Bourgoin Jallieu :

<https://carto.parlons-velo.fr/#5.5/47.201/1.971>

La question des connexions vélo – train et transports collectifs est fortement ressortie. L'Enquête Villes Cyclables de la FUB fait par exemple ressortir des 'points noirs' pour accéder aux gares SNCF.

Les discussions ont également souligné l'importance de la conception des aménagements de routes et d'itinéraires cyclables, avec des exemples d'aménagements inutilisables ou dangereux pour les cyclistes sur le territoire. Une compétence vélo au sein des collectivités, impliquée sur chaque projet, est essentielle, ainsi que la consultation des cyclistes sur le terrain. L'APIE et ses groupes de cyclistes locaux peuvent servir de relais entre le citoyen cycliste et les collectivités et élus. Ce webinaire l'a démontré.

Pour voir ou revoir le webinaire et le résumé des discussions, vous pouvez désormais utiliser le lien suivant : <https://youtu.be/JDqvfnnLQJA> Bon visionnage !

Du côté des chiroptères *par François Lienard*

Le mot chiroptère provient du grec chiro qui signifie main, et pteros aile.

Plusieurs naturalistes et salariées de l'APIE se forment actuellement à l'identification acoustique des chiroptères. L'APIE dispose déjà de deux enregistreurs d'ultrasons, et lance la fabrication d'autres appareils (atelier au mois de janvier, il n'y a déjà plus de places... Mais nous recommencerons l'année prochaine !).

Les chiroptères se rassemblent souvent pour hiberner, et dès le printemps retournent sur les lieux de mise-bas et gîtes d'été.



Nous recherchons ces lieux car nous manquons cruellement de données !

Si vous avez la chance d'héberger l'hiver dans un grenier un peu isolé, une cave, une grotte une ou plusieurs chauves-souris...

Si, dès le printemps, derrière votre volet, dans la grange, le grenier, sous les tuiles vous vous êtes aperçu de la présence régulière de chauve-souris, nous serions intéressés pour placer une balise un ou deux jours ce printemps pour identifier par leurs cris vos colocataires.

Si vous avez des infos, faites-les parvenir aux adresses suivantes pour éviter d'encombrer les boîtes aux lettres de l'APIE :

fanny.richard@apie-asso.net
jean-yves.chetaille@wanadoo.fr
lienard.francois@wanadoo.fr

L'AF3V : notre partenaire *par Guy Valentin*

L'AF3V, l'Association Française des Véloroutes et Voies Vertes, agit pour la réalisation d'un réseau ambitieux de véloroutes et de voies vertes au bénéfice de la transition écologique, de l'inclusion sociale et de la santé. L'aménagement de véloroutes et de voies vertes encourage la réduction des déplacements émissifs en gaz à effet de serre (GES) au profit de l'écomobilité, contribue au développement d'un tourisme respectueux de l'environnement et favorise l'émergence d'un territoire solidaire et accessible par tous.



Au niveau local, l'AF3V s'appuie sur un large réseau de délégués qui agissent à leur échelle pour le projet véloroutes et voies vertes. Deux membres de l'APIE suivent le travail réalisé par cette association mais déjà bien impliqués par d'autres activités de l'APIE ils manquent de temps pour s'impliquer plus.

Localement nous avons pourtant de quoi nous occuper :

- Des projets ont été finalisés dernièrement. Exemple avec la communauté de communes des Balcons du Dauphiné qui a procédé à l'aménagement d'un tronçon de la Ligne Verte sur l'ancien chemin de fer de l'Est Lyonnais afin de le rendre praticable à l'usage du vélo ou de la randonnée pédestre. La Ligne verte est reliée à la ViaRhôna au niveau du secteur d'Arandon-Passins pour en devenir une boucle secondaire.
Reste à suivre cet aménagement dans le temps et faire remonter à qui de droit d'éventuels dysfonctionnements...
- D'autres sont en cours de réalisation comme la Voie Verte de la Bourbre, dont une partie est réalisée mais dont l'objectif affiché par la CAPI est de suivre le tracé de la Bourbre sur toute la traversée de ce territoire.
- Des projets sont en réflexion avancée comme une liaison depuis Bourgoin-Jallieu et la rd522 avec la voie verte de l'ancien chemin de fer de l'Est Lyonnais via le passage souterrain en cours de réalisation par le département au nouveau rond-point de la gare à St Savin. Le tout en cohérence avec une liaison depuis St Chef par le carrefour du Rondeau.
- Ce ne sont que quelques exemples...
Si vous pratiquez les voies vertes et véloroutes et que vous souhaitez participer à leur développement, vous trouverez de quoi agir entre la commission politique vélo de l'APIE et l'AF3V. N'hésitez pas à nous contacter : olv@apie-asso.net ou 06 72 98 39 35.

Vous désirez participer à la prochaine lettre « Paroles de pie » ? Je vous invite à m'envoyer vos articles avec éventuellement une photo par mail à contact@apie-asso.net avant le 25 du mois.

A bientôt,

Margot la Pie

